

Public Sénat, 27 janvier 2021

Le Sénat vote pour la prolongation de l'état d'urgence sanitaire jusqu'au 3 mai



Les sénateurs ont prolongé l'état d'urgence sanitaire mais ont ramené sa date de fin au 3 mai, contre le 1er juin initialement prévu. Ils demandent aussi un vote du Parlement en cas de confinement durant plus d'un mois. Les députés auront le dernier mot, mais des rapprochements sont apparus avec le gouvernement.
